

PV OA du 14 novembre 2024 - Maison des Sports

<u>Présents</u> P. ACHTEN, M. VANDEVELD, E. HUMBLET, O. LECLUSE, A. MICHAUX, P. SCHMETS, D.

RETERRE, J-C BACCUS, P. HERBRANDT

Excusé P. HALLEUX, P DEFLANDRE

La séance est ouverte à 19h15 après avoir effectué le tirage au sort de la composition des poules des tournois U13 et U15.

1) Suivi des décisions de la réunion précédente

- La majorité des points à suivre ont été accomplis.
- La dernière séance 2024 de Proxy Volley a été demandée par le club d'Aubel, le secrétaire en assure le suivi.
- Le règlement de compétition « jeunes » n'est pas encore publié, il le sera incessamment.
- La modification de la lettre de mission de Confiancia n'est pas encore arrivée.
- Le problème relatif aux demandes de congé des arbitres n'est pas encore résolu.

2) Etat de la situation du portail Clubee

- Même si la première tranche a pu être payée aux arbitres, la situation reste compliquée.
- Il apparaît que nos responsables de cellule et autre administrateur découvrent des astuces au fur et à mesure de leurs recherches, des tutoriels seront réalisés pour faire profiter les clubs de ces découvertes.

3) <u>Commandes d'équipements pour les sélections provinciales et de pulls pour les arbitres</u>

- Quand il fut constaté que notre Province pouvait aligner 2 sélections dans chaque catégorie de l'Interprovinces du 11 novembre, il est apparu qu'il fallait commander de nouveaux équipements;
- Lorsque le responsable de la cellule arbitrage a demandé, à la veille de l'hiver, aux nouveaux arbitres leur besoin en pull, il est apparu que certaines tailles faisaient défaut ;
- Dans les 2 cas, vu l'urgence, l'accord de chaque administrateur fut sollicité par courriel et les commandes effectuées.

4) Retroplanning de l'AG FVWB du 11 janvier et prochaines réunions

- La FVWB ayant déplacé son AG au 11 janvier, le retroplanning a été adapté ; l'ensemble des documents à analyser étant promis aux environs du 11 décembre, la réunion préparatoire avec les représentants des clubs est fixée au 17 décembre ;
- Dans la foulée, les réunions suivantes de l'OA sont fixées aux 23 janvier et 11 février.

5) Trésorerie

- Depuis la migration de la comptabilité chez Confiancia, aucun état d'avancement de la situation budgétaire n'est disponible ; il sera demandé en urgence à la société ;
- Jean-Claude Baccus, en charge précédemment de la comptabilité, attire l'attention sur les problèmes que l'on pourrait rencontrer en fin de saison avec la caisse de

compensation arbitrage en raison du manque de disponibilité des données dans Clubee. La répartition par division est à ce jour impossible.

6) Tour des cellules

a) Compétitions

- L'accès aux Loisirs est enfin possible dans Clubee;
- Trop souvent, les coaches et les capitaines, voire les marqueurs, signent les feuilles de match sans rien vérifier ; le club de Grand-Rechain vient d'interpeller le CP à ce sujet ; un rappel aux clubs sera envoyé par le responsable Compétitions ;
- 3 clubs se sont portés candidats pour l'organisation des tours finaux : Walou (ex-Saint-Louis Waremme), Olne et Esneux; idéalement, il faudrait encore une salle supplémentaire ; en l'absence de candidat dans les délais, Dominique Reterre et Olivier Lecluse vérifient la disponibilité de leur salle ;
- Pour rappel, la date limite pour inscrire de nouvelles équipes au second tour est fixée au 16 décembre. D'ores et déjà, Vollamac et Remouchamps ont manifesté leur intérêt;
- Il apparaît que de trop nombreux changements de match sont sollicités pour des raisons futiles et parfois en dernière minute ; s'ils ont été acceptés exceptionnellement vu les problèmes rencontrés avec Clubee, ce n'est plus le cas ; en conséquence, le responsable Compétitions va envoyer un rappel aux clubs ;
- L'attention est attirée sur l'article 12.2 du règlement de compétition qui stipule :
 « Toute équipe dûment qualifiée pour un tour final ou un match de barrage et qui ne
 s'y présente pas, est passible de l'amende prévue par l'annexe 5 du ROI et de la
 relégation dans la division la plus basse de l'entité. Le montant de cette amende est
 ristourné au club organisateur de l'événement. » Dans la foulée, il est fait remarquer
 de bien respecter les appellations « tour final », « match de barrage » et « match pour
 le titre », chaque terme ayant son importance au vu de ce règlement.

b) Arbitrage

- Comme dit plus avant, les arbitres ont été payés après une longue procédure via tableur Excel ;
- Les désignations pour les tournois U17 et U19 sont faites, reste à voir pour le tournoi U11 3/3;
- 4 nouveaux arbitres ont réussi leur formation et un 5ème s'annonce;
- La cellule doit déplorer les décès de Bruno Daelen et Piet Demonthy ;
- Un dédommagement sera octroyé à l'arbitre qui a réalisé le « jeu de l'oie » de l'arbitrage pour la réunion générale de début d'année;

c) Formation

- L'Interprovinces de Bruxelles a été une réussite, les 4 sélections ont terminé dans le top 3 avec une mention particulière pour la Ligue B Garçons qui a remporté son tournoi;
- La composition de l'équipe luxembourgeoise de Ligue B est évoquée pour information;
- L'attention de nos coaches provinciaux sera attirée sur les conditions minimales (dont l'âge) pour être considéré comme coach adjoint.

d) <u>Jeunes</u>

- Les tournois U11 3/3 auront lieu à Thimister les 14 décembre et 22 mars
- Le responsable de la cellule a expliqué au club de Saint-Jo Welkenraedt pourquoi un de ces tournois avait lieu en même temps qu'un rassemblement U11 : les 2 organisations ne s'adressent pas aux mêmes joueurs. Le tournoi est qualificatif pour les finales francophones et s'adresse donc aux meilleurs et le rassemblement est dédié principalement aux débutants
- Les tournois dont les poules ont été tirées au sort (voir supra) auront lieu à Verlaine les 19 et 20 avril
- Un conflit de calendrier a été constaté entre un match de Promo Hommes et les tournois U17 et U19 ; le CP est impuissant à le résoudre tout en s'étonnant qu'un parent interpelle directement le responsable de la cellule à ce sujet
- Le club de Tihange a manifesté son intérêt pour l'organisation de la journée finale du rassemblement U11-U13 ; il est décidé de la lui confier ; le secrétaire prendra contact avec les personnes concernées.

e) Statuts & règlements

• Le responsable organisera une réunion de relecture au début de l'année 2025.

7) <u>Divers</u>

- Pascal Schmets en sa qualité de trésorier de la FVWB fait part des conditions d'achat de places pour les finales de Coupe de Belgique le 2 mars à Anvers ; l'intention est de renouveler la location de 2 cars et l'achat de +/100 places pour le proposer à nos affiliés ; une offre de prix pour les cars sera demandée.
- Patrick Herbrandt va réfléchir aux possibilités de partager un cloud commun pour les membres du CP.
- Prochaine réunion : mardi 17 décembre à Liège.

La séance est levée à 22h40

P. ACHTEN Président M. Vandeveld Secrétaire